

# SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

## LE GAZOUILLIS...

### Vente de terrains aux non-nationaux : une note boudée sur la toile

Actu du web

Par I.M'B.

CLIMAT : LES ANIMAUX DOIVENT CESSER DE RESPIRER

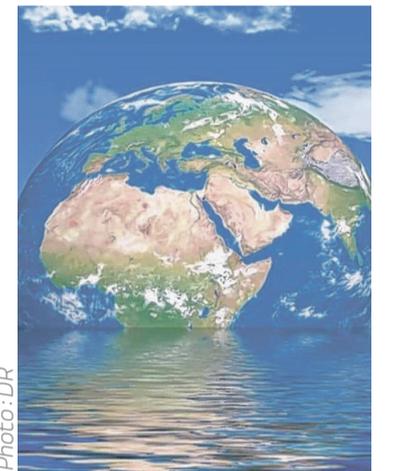
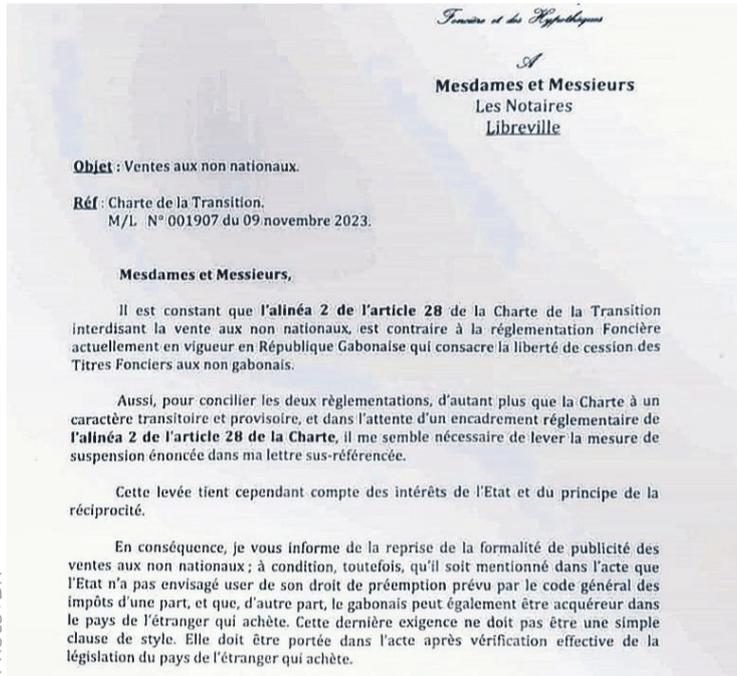


Photo: DR

**Faut-il tuer nos animaux de compagnie, les chiens, les chats et autres ?** Voilà une question qui déchaîne depuis quelques semaines les passions en Angleterre. C'est confirmé officiellement depuis la semaine avec la publication d'une étude d'Edimbourg qui met en cause la respiration humaine : elle représente 0,15 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Selon le DailyMail.com qui vulgarise cette étude, les mondialo-climatistes estiment que même les chiens, chats et autres animaux de compagnie sont dans le collimateur car ils émettent des gaz à effets de serre. Paradoxalement, les partisans extrémistes de la lutte contre les changements climatiques conseillent de réduire le nombre d'humains et d'animaux présents sur Terre car accusés de "dérégler le climat". Insensé, estiment les internautes.

**ITALIE : LE GOUVERNEMENT VA-T-IL AUGMENTER LE NOMBRE D'IMMIGRÉS**

**Selon** Francetvinfo.fr, la cheffe du gouvernement italien Giorgia Meloni annonce qu'elle va faire exploser les chiffres de l'immigration légale en Italie : 452 000 entrées annoncées l'an prochain. Or, pendant ses campagnes électorales, l'alliée du RN promettait pourtant de "stopper l'immigration", mais annonçait qu'elle le ferait en restant dans Schengen, l'UE et la Commission européenne des droits de l'Homme.

**NON-VACCINÉ DU COVID-19 : TIM ROBBINS SE REPENT**

**L'acteur** Tim Robbins, connu pour des films tels que Top Gun, Duo à trois et Les Évadés, est venu s'exprimer sur la Chaîne YouTube de l'animateur de télé et humoriste Russell Brand. À cette occasion, Tim Robbins est revenu sur la période Covid, faisant part de ses regrets quant à son comportement envers les non-vaccinés et les non-masqués. Loin de vouloir se défilier face à ses responsabilités et à lui-même, il avouera être passé de l'autre côté, celui des bourreaux.

Photo: DR

Photo: DR

**GM.NTOUTOUME-NDONG**  
Libreville/Gabon

LES deux notes adressées aux notaires (voir fac-similé) par le Conservateur des propriétés et des hypothèques ont occasionné un vrai trouble à l'ordre public, une confusion dans l'esprit des Gabonais sur la toile. Nombreux se sont demandé : "à quoi joue le CTRI qui, après nous avoir promis un article (28) dans la Charte de la Transition, se remet-il en cause alors que les Gabonais étaient en joie ?". C'est à se demander si le nouveau Gabon que le Comité pour la transition et la restauration des institutions

(CTRI) se bat à mettre en œuvre enchante vraiment tout le monde. La sortie du Conservateur de la propriété foncière et des hypothèques, Mike Olivier Angouma, est une bonne illustration de la déroute que certains hauts fonctionnaires infligent au peuple. Dans un courrier daté du 27 novembre et adressé aux notaires, il s'en prend vertement à l'article 28 de la Charte de la Transition qu'il estime non conforme à la Constitution, notamment la suspension de la vente de parcelles de terrain aux étrangers. Clairement, il invite les notaires à ne pas considérer cette décision. La réaction sur la toile a été vio-

lente, des vidéos très hostiles sont devenues virales, se moquant au passage de sa justification alambiquée du principe de réciprocité dans la vente des terrains. Ensuite, le Conservateur fait marche arrière dans une seconde lettre annulant la première. Là encore, les réseaux sociaux n'ont pas été avares de commentaires. Une multitude de réactions considérant cet acte comme une tentative de sabotage de la Transition. Les internautes ne comprennent pas qu'un haut fonctionnaire de l'État se comporte ainsi : semer volontairement la confusion dans l'esprit de la population alors que la Charte de la Transition est claire.

Il est question de redonner leur dignité aux Gabonais. "Une enquête ne devrait-elle pas être ouverte pour savoir les raisons qui ont conduit Mike Olivier Angouma à cette posture ? ", commente François Ngounga, un internaute qui demande à bien comprendre ce qui a motivé cet homme pour qu'il poignarde de sa plume la Charte de la Transition. Certains soupçonnent que la vente de terrains aux non-nationaux, avec parfois acte de destruction des maisons des nationaux, est l'œuvre d'un réseau mafieux que les autorités doivent démanteler.

## L'œil de la rédaction

### QUEL EST L'AGENDA CACHÉ DERRIÈRE LA REMISE EN CAUSE DE LA CHARTE DE LA TRANSITION ?

les principes et fondements de la Charte de la Transition, des commis de l'administration trouvent-ils le moyen de la remettre en cause ? La note administrative du Conservateur des propriétés et des hypothèques, datée du 27 novembre 2023, prend la liberté d'informer que Mike Olivier Angouma, réduisant au passage l'administration à sa personne (il utilise le "je" pour informer), "reprend les formalités de publicité de la vente aux non-nationaux" des parcelles. Quel pouvoir le CTRI ou le ministre de l'Économie lui a-t-il conféré pour personnaliser ainsi

l'administration et minimiser les natifs de notre pays, allant jusqu'à écrire "Gabonais" avec un nonchalant "g" minuscule ? Pourquoi et comment lui est venue, ne serait-ce qu'une seule fois, l'idée de remettre en cause la Charte de la Transition sur laquelle repose l'édifice juridique et législatif du Gabon en cette période transitoire ? Autant de questions qui méritent d'être posées dans un Gabon que même les collégiens et les élèves du primaire savent être sous un régime d'exception, régi par la Charte de la Transition, bien que complété par la Constitution du 26 mars 1991.

Dans cette logique d'Angouma, autant remettre en cause le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), la Cour constitutionnelle de la Transition, le gouvernement de la Transition, l'Assemblée nationale de la Transition, le Sénat de la Transition et le Conseil économique, social et environnemental de la Transition. Les internautes espèrent que Mike Olivier Angouma a simplement fait un mauvais rêve et "qu'il se mette en prière car le Gabon n'est plus à vendre aux étrangers".

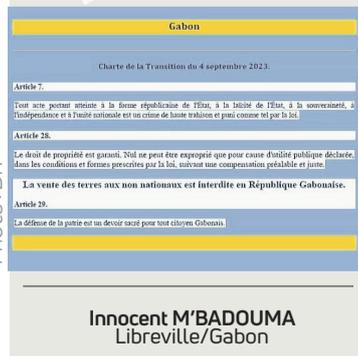


Photo: DR

**Innocent M'BADOUMA**  
Libreville/Gabon

POURQUOI, alors que tout le pays marche depuis le 30 août 2023 selon